

Institut Marc Sangnier
Compte-rendu de l'assemblée générale extraordinaire du 19 novembre 2014

L'objet de l'assemblée générale extraordinaire du mercredi 19 novembre 2014 était de soumettre au vote des membres de l'association certaines modifications apportées aux statuts de l'association en vue de les actualiser.

À 18 heures l'assemblée est déclarée ouverte par Vincent Rogard, président de l'IMS.

Les modifications à apporter aux statuts sont lues une par une avant d'être soumises au vote. Ces modifications sont acceptées à l'unanimité des présents et des représentés. Le quorum étant atteint, **les statuts de l'IMS** sont donc dorénavant ceux du 19 novembre 2014.

Ces statuts de l'association telle qu'ils ont été approuvés lors de cette assemblée générale extraordinaire sont maintenant disponibles sur le site Marc Sangnier, sur la page consacrée à l'IMS (<http://www.marc-sangnier.com/institut-marc-sangnier.html>).

Outre l'approbation des nouveaux statuts divers points ont été abordés dans la discussion :

- **Le Prix de la Démocratie.** Anicette Sangnier et Aurélien Wenger font part de l'avancée de ce projet maintenant bien engagé qui prend place dans le cadre de l'institut Marc Sangnier. Le Prix de la Démocratie, avec le soutien de différents médias nationaux, souhaite valoriser et récompenser les initiatives citoyennes, les actions participatives ou les projets créatifs qui offrent au citoyen un moyen d'agir ou de se faire entendre. Nous reprenons à Marc Sangnier sa définition de la démocratie: *«organisation politique et sociale qui tend à développer au maximum la conscience et la responsabilité de chacun, dans la mesure de ses capacités et de ses forces, en lui permettant de prendre une part effective à la direction des affaires communes»*.

L'ensemble du projet (les différentes étapes, les partenaires médias, le jury, le règlement...) peut être consulté sur le site www.prixdelademocratie.com. Le site s'enrichira de nouvelles informations au fur et à mesure de la finalisation du projet.

– Vincent Rogard informe de l'avancée du **projet de numérisation par la BNF de la revue *Le Sillon***. Il est rappelé que quelques numéros de différents Sillons locaux, sont numérisés. Mais il s'agit d'échantillons et non de la totalité des revues en question.

Le projet mené avec la BNF vise à numériser la totalité de la revue *Le Sillon*. Vincent Rogard a remis Bibliothèque nationale un dossier en vue de la numérisation de la revue *Le Sillon*, document très précis répertoriant l'état de la collection (cf. le pdf de ce document :

<http://www.marc-sangnier.com/institut-marc-sangnier.html>). Après un temps de latence, il semble que le projet avance et nous devrions faire partie des prochaines numérisations.

– La **publication des actes du colloque sur la *Jeune République*** qui s'est tenu à la Sorbonne à l'automne 2012 est imminente. Elle est prévue chez Champion, dans une collection dirigée par Jacques-Olivier Boudon. Un important et minutieux travail de notices biographiques accompagnera cette publication qui est prévue pour le premier trimestre 2015.

- Les **projets du conseil scientifique** sont annoncés.

- Un hommage à Jean-Marie Mayeur avec divers témoignages et un regard sur l'ensemble de son œuvre

- Un travail portant sur les Sillonistes dans la guerre de 14. Les conférences de Marc Sangnier au front pourront être adjointes à ce projet. Madame Gaultier-Voituriez remarque que les $\frac{3}{4}$ de la correspondance détenue à l'institut Marc Sangnier porte sur ce sujet. Elle en avait d'ailleurs tenue la liste détaillée ainsi que des dossiers s'y rapportant. Ces documents pourront être numérisés au fur et à mesure d'un travail qui se mettrait en place pour un futur colloque.

- ***L'Ame commune*** :

- Le souhait d'une recension de tous les numéros de la publication est exprimé.

- La publication de *l'âme commune* en suspens depuis quelques mois devrait reprendre principalement sous sa forme numérique. Le format papier sera adressé uniquement à ceux qui en ont fait la demande.

- Les nouveaux numéros devraient comporter, outre des dossiers d'actualité, des articles d'importance parue dans les anciens numéros.

- Des notes de lecture, de brefs commentaires à propos de l'actualité, de colloques, ou tout autre thème pouvant se rapporter à l'institut Marc Sangnier sont vivement souhaités. Cela permettrait d'enrichir le contenu des numéros à venir.

- **Projets de soirées/débats** à l'institut Marc Sangnier :

- En mai ou en juin une soirée mettant en miroir les textes d'*appel à la jeunesse* de Marc Sangnier et de Jean Jaurès.

- Il est envisagé aux alentours de la *Saint Marc* de reprendre la « tradition » d'une messe qui se déroulerait à l'institut Marc Sangnier suivie ou précédée d'une intervention par un membre de l'institut et d'un échange sur un thème d'actualité.

À 19 heures l'assemblée générale extraordinaire est déclarée close.